ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 128108

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur le fait que la presse a récemment évoqué une éventuelle augmentation du nombre des déserteurs au sein de l'armée française. À titre indicatif, elle souhaite connaître le nombre de procédures de désertion qui ont été ouvertes en 2006 et en 2011. Elle lui demande également quelle est l'explication de l'évolution constatée.

Texte de la réponse

Les données relatives au nombre des désertions constatées par chacune des armées françaises au titre des années 2006, 2010 et 2011 figurent dans le tableau suivant :

NOMBRE de désertions constatées

ANNEE	ARMÉE de terre	MARINE	ARMÉE de l'air
2006	2000 (1)	53	55
2010	2188	51	44
2011	1902	46	42

Les éléments chiffrés présentés ci-dessus ne traduisent pas une aggravation du phénomènne de désertion. Celui-ci, principalement constaté au sein de la population contractuelle de l'armée de terre et notamment celle des militaires du rang, ne concerne que très faiblement les autres armées. Il ne saurait, en tout état de cause, compromettre la capacité opérationnelle globale de nos forces militaires. De nombreuses désertions résultent du fait que certains jeunes militaires ayant acquis sous les drapeaux une première expérience professionnelle souhaitent rejoindre le secteur civil, n'hésitant pas, malgré l'engagement qu'ils ont signé, à adopter un comportement délictueux à la suite d'un refus opposé à leur demande de résiliation de contrat. (1) Chiffre estimatif, les données statistiques pour 2006 n'étant pas consolidées.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 128108
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Défense et anciens combattants
Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE128108

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1197
Réponse publiée le : 15 mai 2012, page 3821